

Aspirmatic No Change Service!

Version 01.06

Date de révision 15.01.2008 Date d'impression 08.08.2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**Informations sur le produit**

Nom commercial : Aspirmatic
Fabricant/Fournisseur : Schülke & Mayr GmbH
Robert-Koch-Str. 2
22851 Norderstedt
Allemagne
Téléphone: +4940521000
Téléfax: +494052100318
mail@schuelke.com
www.schuelke.com

Personne de contact : Conseils: produit / utilisation
+49 (0)40/ 521 00 666
pab@schuelke.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0)40 / 52 100 -0

Application : Désinfectants

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

Étiquettes ICAO / Indication de danger:

Xi Irritant
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : (Préparation)
Solution des substances suivantes avec des additifs inoffensifs.

Composants	No.-CAS	No.-CE	Symbol e	Phrase(s) R	Concentration
Chlorure de diméthyl-dioctylammonium	5538-94-3	226-901-0	C, N	R22, R34, R50	5 - 8 %
Éthanol	64-17-5	200-578-6	F	R11	< 5 %

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Aspirmatic No Change Service!

Version 01.06

Date de révision 15.01.2008 Date d'impression 08.08.2008

- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Ingestion : Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Pas de précautions spéciales.
Moyen d'extinction approprié : Eau, Poudre sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Pas d'information disponible.
Risque spécifique de la substance ou du produit lui-même, de ses produits de combustion ou des gaz dégagés : Pas de danger spécial attendu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Sol très glissant suite au déversement du produit.
Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface.
Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation**

- Précautions pour la manipulation sans danger : Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
Autres informations : Protéger de la chaleur. Conserver le récipient bien fermé.
Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Aspirmatic No Change Service!

Version 01.06

Date de révision 15.01.2008 Date d'impression 08.08.2008

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Valeur	Base
Éthanol	64-17-5	AGW: 960 mg/m ³ AGW: 500 ppm	TRGS 900

Équipement de protection individuelle

- Protection des mains : Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc nitrile jetables p.e. Dermatril (Épaisseur de la couche: 0,11 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection.
Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatril (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.
- Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Aspect**

- Forme : liquide
- Couleur : bleu
- Odeur : caractéristique

Autres données

- Zone de solidification : env. 0 °C
- Début d'ébullition : env. 100 °C
- Point d'éclair : > 100 °C
Méthode: ISO 2719
- Densité : env.0,99 g/cm³ à 20 °C
- Hydrosolubilité : à 20 °C
dans toutes les proportions
- pH : env.7 à 1.000 g/l (20 °C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactions dangereuses : Aucun raisonnablement prévisible.
- Produits de décomposition dangereux : Aucun raisonnablement prévisible.

Aspirmatic **No Change Service!**

Version 01.06

Date de révision 15.01.2008 Date d'impression 08.08.2008

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Autres informations : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. la classification a été déterminée selon les indications de la directive.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradabilité : Facilement biodégradable.
Méthode: OCDE 301D / CEE 84/449 C6

Toxicité pour les bactéries : CE50 520 mg/l
Méthode: OECD 209

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : env. 2630 mg/l
Substance d'essai: solution de 1%

Autres informations : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : Eliminer le produit selon le numéro d'élimination des déchets européen. (CED)

Emballages contaminés : Donner les emballages vides à une entreprise de recyclage.

Code d'élimination des déchets : **CED 070601**

Code d'élimination des déchets(Groupe) : Déchets de production, de préparation, de vente et de l'application (HZVA) de graisses, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de produits pour la protection personnelle.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres informations : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Conseils généraux : Dans la CE, ce produit est classifié selon la Directive 93/42/CEE sur les appareils médicaux. Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

Aspirmatic No Change Service!

Version 01.06

Date de révision 15.01.2008 Date d'impression 08.08.2008

Symbole

:

Xi
Irritant

Phrase(s) R

:

R36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

Phrase(s) S

:

S26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37

Porter des gants appropriés.

Législation nationale

Réglementation sur les risques d'accident majeur impliquant des substances dangereuses

: La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

VOC-Teneur

:

1 %

Directive 1999/13 /CE sur la limitation des émissions de composés organiques volatils

VOC-Teneur

:

aucun, Suisse. Ordonnance sur les COV, Annexe II (Produits)

16. AUTRES DONNÉES

Application

:

Des informations concernant l'usage se trouvent dans une brochure spéciale de la préparation/du produit.

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

R11

Facilement inflammable.

R22

Nocif en cas d'ingestion.

R34

Provoque des brûlures.

R50

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Autres informations

Attention! Toutes les informations concernent le produit concentré!

L'information donnée est uniquement destinée à des mesures de sécurité possibles et elle est basée sur nos connaissances actuelles. L'information ne donne aucune garantie des propriétés du produit. Le destinataire/utilisateur de nos produits est lui-même responsable d'appliquer les lois et réglementations en vigueur.

|| Les changements envers la dernière édition!!!